

Service instructeur

Développement Economique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 2e/120-06

Service consulté

Association Départementale
du Tourisme

COTISATION – COMITE REGIONAL DU TOURISME D'ALSACE

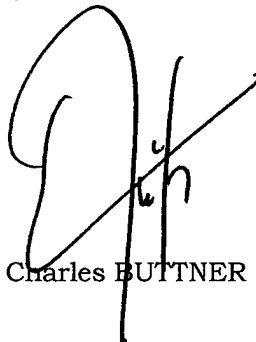
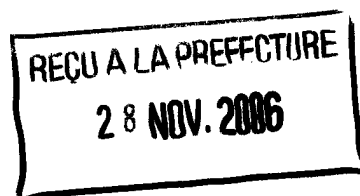
Résumé : *Il est proposé d'attribuer la somme de 1 600 € qui correspond au montant de la cotisation demandée par le Comité Régional du Tourisme d'Alsace pour l'année 2006.*

Lors du vote du Budget Primitif 2006, le Conseil Général a inscrit un crédit de 3 000 € au titre des cotisations destinées à divers organismes d'intérêt touristique et donné délégation à la Commission Permanente pour en assurer la répartition.

Je vous propose d'attribuer la somme de 1 600 € au Comité Régional du Tourisme d'Alsace pour honorer la cotisation 2006 du Département du Haut-Rhin et d'en autoriser le versement.

Cette somme sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 011-6281.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER